

annexe n°2 : planning d'organisation

	Etape n°1	Etape n°2	Etape n°3	Etape n°4	Etape n°5	Etape n°6	Etape n°7	Etape n°7	Etape n°8
Election des parents d'élèves	dans les 15 jours qui suivent la rentrée scolaire	20 jours avant la date du scrutin	10 jours francs avant la date du scrutin	8 jours francs avant l'ouverture du scrutin	6 jours avant la date du scrutin	vendredi 07 octobre 2022 ou samedi 08 octobre 2022	entre le 7 octobre et le 10 octobre 2022 inclus	du 11 octobre au 21 octobre 2022 inclus	
	réunion d'information préalable à l'élection	constitution et affichage de la liste électorale	dépôt des candidatures	remplacement d'un candidat qui se serait désisté	remise ou envoi du matériel de vote aux parents	scrutin	saisie des résultats	validation des résultats par les autorités académiques	
Election des représentants des personnels 2nd degré	choix de la date du scrutin	20 jours avant l'élection	10 jours francs avant la date du scrutin	6 jours au moins avant la date de scrutin	avant la fin de la 7 ^{ème} semaine de l'année scolaire	du 3 octobre au 12 octobre 2022 inclus	du 13 octobre au 21 octobre 2022 inclus		
		constitution et affichage de la liste électorale	dépôt des candidatures	envoi du matériel de vote par correspondance	scrutin	saisie des résultats	validation des résultats	validation des résultats par les autorités académiques	
Election du Conseil de Vie Lycéenne	choix la date du scrutin	au plus tard 15 jours au moins avant la date de scrutin	6 jours au moins avant la date de scrutin	au moins 3 jours avant la date du scrutin	lors de la semaine de la démocratie	dans les 48 heures suivant le vote.	au plus tard avant les vacances de la Toussaint		
		constitution et affichage de la liste électorale	envoi du matériel de vote par correspondance	diffusion du matériel de vote à chaque classe, en nombre égal au nombre d'élèves	scrutin	saisie informatique des membres du CVL sur l'application CVL-CAVL	remontée statistiques au ministère		
Election des délégués et éco-délégués	choix la date du scrutin	réunion d'information sur le rôle des délégués	scrutin durant la semaine de la démocratie scolaire						
Election au Conseil académique de la vie lycéenne	Réunion d'information en CVL sur le rôle du CAVL et de ses élus	28 jours avant le scrutin : Publication des listes électorales	Au moins 21 jours avant la date du scrutin : Candidatures et professions de foi remise au recteur via Arena	24 novembre 2022 scrutin					

contestation sur la validité des opérations électorales doit se dérouler dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la proclamation des résultats.

